

Bibliothèque numérique

medic@

**Louis, Antoine. Eloge de M. Petit,
prononcé à la séance publique de
l'Académie Royale de chirurgie, le
mardi 26 mai 1750**

*[Paris, s.n.], 1750.
Cote : 90945*



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?90945x21x02>



ELOGE
DE M. PETIT.

*Prononcé à la séance publique de
l'Académie Royale de Chirurgie.*

Le Mardi 26 Mai 1750.

Par M. LOUIS.

JEAN-LOUIS PETIT naquit à Paris d'une famille honnête, le 13 Mars 1674. On remarqua en lui, dès sa plus tendre enfance, une vivacité d'esprit & une pénétration peu communes à cet âge. M. Littre, célèbre Anatomiste, & l'ami particulier de son pere, occupoit alors un appartement dans sa maison. Il conçut bientôt pour le fils de son ami une véritable tendresse,

Tome I,

a



à laquelle le jeune Petit parut toujours fort sensible.

La reconnoissance ou plutôt l'attachement de cet enfant, le conduisoit quelquefois à la chambre où M. Littre faisoit ses dissections. Ces visites auxquelles une curiosité naturelle pouvoit aussi avoir quelque part, ont paru découvrir le germe des talens que la nature avoit mis en lui pour la Chirurgie. On le trouva un jour dans un grenier, faisant de l'objet des plus profondes recherches de M. Littre, celui de son amusement; il avoit enlevé un lapin, & se croyant à couvert de toute surprise, il le coupoit, dans le dessein d'imiter ce qu'il avoit vu faire. M. Littre regarda cela comme l'effet d'une disposition prématurée; il augura très-avantageusement de cette inclination, & se fit un plaisir de la cultiver.

Le jeune Petit avoit à peine sept ans, qu'il assistoit régulièrement aux leçons de M. Littre. Il n'en est pas tout-à-fait de l'Anatomie comme des autres sciences difficiles, où il faut que l'intelligence soit formée pour en concevoir les premiers élémens. Le secours des yeux & de la mémoire suffit

pour retenir les choses de fait : l'Anatomie-pratique est de cette nature ; ce qui coûte le plus, & souvent ce qui éloigne de l'étude du corps humain les personnes qui la cultiveroient peut-être avec le plus de succès, c'est la répugnance qu'on a de toucher les cadavres : c'est avoir beaucoup gagné que d'avoir vaincu cette espèce de superstition. M. Petit eut l'avantage d'être familiarisé avec les morts, avant que d'avoir connu le sentiment d'horreur qu'ils inspirent à la plupart des hommes. Il fit en peu de tems d'assez grands progrès dans la dissection ; en moins de deux ans M. Littre s'en rapporta à lui pour les préparations ordinaires, & il lui confia ensuite le soin entier de son amphithéâtre.

Le jeune Petit remplit cette place avec succès : il ne se bornoit point à préparer ce qui devoit faire le sujet des leçons du Maître ; il faisoit aux Ecoliers des répétitions, que les connoisseurs mêmes entendoient avec plaisir. Sa grande jeunesse, une figure agréable, sur-tout une petite taille qui le faisoit paroître encore plus jeune qu'il ne l'étoit, ce qui l'obligeoit à monter sur une chaise pour être facilement ap-

perçu ; toutes ces circonstances ne contribuoient pas peu à lui acquérir une forte de réputation.

Six à sept années d'une application constante à l'Anatomie, sous un maître tel que M. Littre, & rempli d'affection pour son disciple, donnerent au jeune Petit des connoissances fort supérieures à son âge. C'est avec un tel fond qu'il commença à étudier en Chirurgie : ses parents le placèrent en 1690, chez M. Castel, célèbre Chirurgien, & fort occupé pour le traitement des maladies vénériennes ; il y demeura deux ans pour obtenir un brevet, au moyen duquel il pût constater la qualité d'Elève, que M. Littre ne pouvoit lui donner. Il employa principalement ce tems à suivre les Cours publics & à fréquenter les Hôpitaux. Personne ne montra plus d'ardeur à s'instruire. M. Maréchal a raconté qu'étant Chirurgien-Major de la Charité, & y allant de grand matin faire le pansement, il avoit trouvé plusieurs fois le jeune Petit couché & endormi sur les degrés de cet Hôpital : il se croyoit dédommagé de cette fatigue en s'assurant, par-là, d'une place commode à côté du lit où il sça-

DE M. PETIT. V

voit qu'on feroit une opération de quelque importance.

En 1692, il fut employé sur l'état des Hôpitaux de l'armée du Maréchal de Luxembourg, qui fit sous LOUIS XIV, le siege de Namur. Il fit cette campagne & les suivantes en mettant à profit toutes les occasions de s'instruire en instruisant les autres. Il s'occupoit pendant l'été à faire des démonstrations sur les os : dès que la saison permettoit l'usage des cadavres, il faisoit des Cours réglés d'Anatomie. Les travaux volontaires auxquels il se livroit, son assiduité à ses devoirs, & une conduite régulière qui se fait bientôt remarquer dans les armées, fixerent sur lui les yeux de ses Supérieurs. A leur recommandation les Magistrats de Lille lui accorderent une salle dans la Maison de Ville où il démontra publiquement l'Anatomie pendant l'hiver de 1693 : les hivers suivans il fit des démonstrations à Mons & à Cambrai avec la même protection des Magistrats, & toujours avec de nouveaux succès.

Ces occupations anatomiques procurerent à M. Petit la grande dextérité qu'il avoit dans les opérations : son habi-

a iij

vj E L O G E

leté en ce genre étoit si connue, que les Chirugiens-majors, sous lesquels il travailloit alors, lui confioient avec assurance ce qu'il y avoit de plus important, & lui permettoient d'opérer, dans des cas où ils ne l'eussent pas permis à tout autre.

Le talent de la dissection conduit naturellement un Chirurgien à la perfection dans l'art d'opérer; mais la perfection de la Chirurgie consiste à sçavoir s'abstenir des opérations. Un vrai Chirurgien ne compte point ses succès par le nombre des sujets qu'il a été obligé de mutiler. Il s'applique à connoître les pouvoirs respectifs de l'art & de la nature. Il sçait diriger celle-ci quand elle s'égare, & aider ses mouvemens lorsqu'ils sont salutaires. Il n'ignore aucune des ressources que le régime & l'administration des remèdes lui fournissent pour le traitement des maladies. M. Petit donna de très-bonne heure des marques de sagacité sur tous ces objets, bien différens de l'art d'opérer, & qui exigent des connoissances infiniment plus étendues.

A la paix de 1697, on conserva M. Petit à la place de Chirurgien-aide-major de l'Hôpital de Tournay; il en

partit vers le mois de Mars 1698 pour venir à Paris : il se mit sur les bancs & fut reçu Maître en Chirurgie le 27 Mars 1700.

On conçoit assez avec quelle distinction il dût paroître dans les différens exercices de sa licence. Les grands talens font souvent plus d'ennemis que d'admirateurs : l'objet de la réception est d'avoir un titre pour exercer , afin de recueillir du public & sans crainte de contradiction , le fruit des soins que l'on lui donne. La réputation que M. Petit s'étoit déjà acquise , annonçoit trop ouvertement qu'il commençoit une carrière brillante ; plusieurs personnes crurent qu'il étoit de leur intérêt de le voir aller à pas plus lents : plus il montrait d'empressement à s'avancer , plus on craignit son avancement. Eloigné par caractère de toute voie indirecte , il fut fort sensible aux procédés de ses adversaires : sa vivacité ne lui permit pas toujours de dissimuler leur conduite à son égard , sa franchise l'emporta quelquefois sur la politique ; peut-être qu'avec un peu plus de modération , il eût eu moins d'obstacles à surmonter. Je lui ai oui dire plusieurs fois , que les

menées fourdes de ses rivaux avoient reculé sa fortune de plus de quinze ans. Il fit dans les premiers tems de son établissement des Cours publics d'Anatomie & d'Opérations aux Ecoles de Médecine. Il avoit établi chez lui une école d'Anatomie & de Chirurgie, où il eut pour disciples la plupart des Médecins & des Chirurgiens les plus connus de l'Europe. Il ne quitta ces exercices que quand ses occupations, que la confiance du Public multiplioit de jour en jour, ne lui permirent plus de s'en acquitter avec toute l'assiduité qu'il croyoit devoir y donner.

Le tems nécessaire pour prétendre aux premières places de son Corps étoit à peine expiré, que M. Petit fut nommé Prévôt par le suffrage unanime de ses Confreres. Alors sa principale attention fut de veiller à ce que les épreuves pour la réception des candidats à la maîtrise, se fissent suivant tout la rigueur que mérite cet objet. L'honneur du Corps & la sûreté des Citoyens l'exigeoient de la vigilance de M. Petit. Il donna aux actes une nouvelle vigueur, & les rendit une source féconde d'instructions pour les candidats qui les soutenoient. Ses

successeurs ont cru, avec raison, ne pouvoir mieux se distinguer qu'en marchant sur ses traces : les grands exemples sont toujours présens, ils produisent des effets qu'on se fait honneur d'imiter dans tous les tems.

Il se présenta bientôt après à M. Petit une occasion de donner les preuves les moins équivoques du zèle le plus vif pour l'honneur & les progrès de son art. L'étrange révolution qui avoit dégradé la Chirurgie depuis un demi-siècle, n'avoit point éteint l'émulation des vrais Chirurgiens. Deux hommes célèbres (*Bien-aïse & Roberdeau*), placés au premier rang par une estime générale, avoient fondé des démonstrations en faveur des Elèves ; tous leurs Collègues, animés du même esprit, venoient d'élever à la gloire de la Chirurgie un monument durable de leur zèle pour le bien public, en faisant bâtir un amphithéâtre anatomique. Cet édifice destiné aux instructions gratuites étoit à peine achevé, que les fonds consacrés à un si important usage, éprouverent la vicissitude des tems ; les démonstrations ne se firent plus avec exactitude, ceux qui en étoient chargés n'y apportoient

a v

X E L O G E

pas une attention suffisante ; on ne tarda point à s'appercevoir des tristes effets que produiroit la négligence de ces exercices publics. Ceux des Elèves qui étoient les plus instruits, établirent entre eux des conférences réglées sur des matieres de Chirurgie ; ces assemblées devinrent bientôt très-nombreuses ; elles acquirent même assez de célébrité pour être connues sous le nom de *Chambre d'émulation*. Les jeunes gens se faisoient illusion sur l'utilité de ces conférences, ils se persuadoient qu'elles pouvoient leur tenir lieu des leçons qu'on faisoit alors. Les chefs de cette association se portèrent même à quelques excès que la fougue de la jeunesse ne rend point excusables : ils eurent la témérité d'afficher à la porte de nos Ecoles, ces mots en gros caracteres : *Amphithéâtre à louer*. Le mal étoit pressant, & les remèdes violens pouvoient l'irriter. M. Petit trouva un expédient pour ramener les jeunes gens à la vraie source des instructions. Il annonça un Cours public, & fit choix d'un sujet, tout neuf alors ; c'étoit la démonstration des Instrumens de Chirurgie : il ne se borna point à les leur faire voir, & à exposer les

usages auxquels ils étoient destinés : il fit sentir les inconvéniens qui résul-
toient de certaines constructions, donna des vues pour la perfection de plu-
sieurs autres, rendit les démonstrations intéressantes par l'explication des ma-
nieres dont on devoit se servir des instrumens dans les opérations; & il rappelloit sans cesse les faits de pratique qu'il avoit observés en différentes occasions. Ce Cours, tout important qu'il étoit, n'eut pas d'abord le succès qu'il s'en étoit promis : ceux qui tenoient la premiere place à la chambre d'émulation se trouvoient abaissés par la qualité de simples auditeurs; il paroissoit difficile de favoriser leur goût, & de les faire rentrer dans le sein des Ecoles : mais M. Petit surmonta par son industrie, l'impossibilité apparente de la réussite; il permit qu'on lui fît des objections, & s'engagea à les résoudre sur le champ. Cette conduite qui ne marque pas moins un grand fonds de connoissances, que l'attachement le plus généreux aux intérêts de la Chirurgie, remplit les espérances que M. Petit en avoit conçues. Par-là il soutint seul le crédit des Ecoles, détruisit une espece de schisme, & jetta les

a vj

fondemens de la splendeur renaissante de la Chirurgie.

L'habileté & la grande expérience dont M. Petit donnoit chaque jour de nouvelles preuves lui assuroient la première réputation, & le firent regarder comme un homme de ressource dans les cas les plus difficiles; son nom seul inspiroit de la confiance; il a eu le rare avantage d'être appelé par plusieurs Souverains qui ont été redevables à ses lumières de la santé dont ils ont joui depuis. En 1726 le Roi de Pologne, Ayeul de Madame la Dauphine, eut recours à lui dans une circonstance où l'on désespéroit de sa vie. M. Petit discerna les causes & les complications de la maladie, & il en entreprit la guérison. Il fut d'abord en bute aux traits de la jalousie & de la défiance des Médecins & des Chirurgiens du pays; mais le succès détruisit bientôt leurs injurieuses préventions & les craintes qu'ils avoient artificieusement inspirées. M. Petit reçut les marques les plus glorieuses de l'estime & de la confiance qu'on avoit eu en lui. Le Roi désira l'attacher à son service; mais il ne put se résoudre à sacrifier le penchant qu'il avoit pour

Paris. Il fit en 1734, un voyage en Espagne pour *Dom Ferdinand*, actuellement régnant : il résista encore aux plus pressantes sollicitations : les établissemens les plus avantageux offerts pour sa famille ne purent vaincre sa forte inclination pour sa Patrie : l'affection tendre qu'il avoit pour cette Compagnie étoit aussi l'une des principales causes de son éloignement à accepter des propositions, où l'honneur & l'intérêt, motifs de toutes les actions des hommes, se trouvoient réunis.

Des occasions aussi éclatantes sont des règles peu sûres pour juger du mérite d'un Chirurgien : le hazard, la protection, & plusieurs autres circonstances étrangères au sçavoir, procurent trop fréquemment de la réputation, pour qu'on ne la regarde pas comme une marque très-équivoque d'habileté ; c'est par les productions de l'esprit que l'on peut déterminer avec certitude combien les hommes qui cultivoient une science en ont mérité : c'est le côté brillant de la vie de M. Petit, son nom est écrit sur la liste des Compagnies les plus sçavantes ; il étoit membre de l'Académie Royale des

Sciences, depuis l'année 1715, il le devint de la Société Royale de Londres. Nous ne rappellerons point ici tous les Ouvrages qu'il a fournis à celle de Paris & qui tiennent un rang honorable dans ses Mémoires : ceux qu'il a donnés sur l'hémorrhagie, sur la fistule lacrymale & sur l'opération du filet, feront suffisamment connoître que M. Petit unissoit à une pratique très-solide, beaucoup de discernement & de génie.

Le point essentiel dans l'amputation des membres, est de se rendre maître du sang, avant & après l'opération. Le bandage ou l'instrument connu sous le nom de *tourniquet*, dont on se servoit & dont peut-être on ne se fert encore que trop dans le premier cas, a des défauts très-remarquables. Il pince la peau & cause une douleur vive au malade ; la compression se fait sentir sur toute la partie du membre où le lacq circulaire est appliqué. M. Petit a trouvé un autre tourniquet qui n'a aucun des inconvéniens du premier. (*Mém. de l'Acad. des Sciences, année 1718*). Il ne comprime que la route des gros vaisseaux, il ne demande pas d'être tenu par un Aide, & il a l'avantage de pouvoir

rester en place après l'opération, dans la crainte d'une hémorrhagie; & de pouvoir même, sans aucun risque, ferrer le cordon des vaisseaux, si on le juge nécessaire, & au degré qu'on le veut.

La ligature en faveur de laquelle les expériences les plus heureuses d'*Ambroise Paré*, n'avoient pu déterminer ses contemporains, étoit regardée comme une ressource certaine pour arrêter le sang après l'amputation des membres: ce moyen parut infidèle dans une opération de cette espèce faite en 1731, à une personne de la première distinction. (*Voyez les Mém. de l'Acad. des Sciences de cette année.*) La cuisse avoit été coupée fort haut; la ligature n'avoit point réussi; les stiptiques, les escharotiques, & la compression ordinaire avoient manqué deux fois; le Malade périssoit, & l'état du moignon ne permettoit pas qu'on fît de nouvelles tentatives de la ligature. L'affaire étoit très-délicate, il y avoit vingt & un jours que l'opération étoit faite, & les circonstances ne donnoient qu'un instant pour reconnoître l'état des choses & y remédier. C'est dans ces cas urgens que se déeouvre le

xvj E L O G E

mérite réel d'un habile Chirurgien; M. Petit fit faire une compression sur l'artere au pli de l'aîne, & plaça à côté du Malade un Chirurgien qui comprimoit, avec l'extrémité du doigt, l'ouverture de l'artere. Il imagina sur le champ un bandage capable de produire le même effet. Feu M. Perron passa la nuit à le faire construire, & il fut appliqué le lendemain avec le succès que M. Petit avoit prévu. Les plus célèbres Chirurgiens furent témoins d'une opération qui avoit fixé l'attention de tout Paris: ils admirerent la présence & l'activité de l'esprit de l'Auteur. Le Malade vit encore, c'est M. le Marquis de Rothelin: il doit évidemment sa guérison à ce bandage, fruit d'un génie heureux & fécond.

L'Histoire & les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, des années 1732, 1733 & 1735, rapportent plusieurs observations données par M. Petit en confirmation de son Mémoire de l'année 1731. Elles appuyent la doctrine qu'il avoit proposée sur la formation du caillot nécessaire pour que l'hémorrhagie cesse; & elles prouvent que la compression est la méthode la plus sûre & la plus douce pour arrê-

ter le sang après les amputations. Nos successeurs seront frappés, sans doute, des réflexions judicieuses de ce grand Praticien. Elles feront un jour effet sur les esprits les plus opiniâtement livrés à l'habitude, & tout le monde se réunira pour donner la préférence à une méthode qui dispense de faire la ligature; opération douloureuse qui est quelquefois suivie d'accidens très-fâcheux, sur-tout lorsqu'elle n'est pas faite avec assez d'attention & avec les précautions convenables.

M. Petit donna en 1736 un Mémoire très-intéressant sur les anevrismes. Ce sujet a une forte de liaison avec les matières qui sont traitées dans les Mémoires que nous venons d'indiquer. Ceux qui sont imprimés depuis 1734 sur la fistule lacrymale, ne prouvent pas moins de connoissances en Mécanique & en Anatomie, que d'intelligence & de profond sçavoir en Chirurgie.

Les Auteurs confondoient assez ordinairement sous le nom de fistule lacrymale, des maladies lacrymales qui n'étoient point fistuleuses, & d'autres maladies qui, avec ce dernier caractère, ne pouvoient être mises au

xviiij E L O G E

nombre des maladies lacrymales. Ces distinctions précises, si nécessaires pour établir les indications curatives, & que personne n'avoit faites avant M. Petit, font la moindre partie de ces Mémoires. Un examen judicieux de la construction des organes par où les larmes coulent, lui fit appercevoir que la principale cause du passage de la liqueur dans le nez, vient du jeu de syphon qui résulte de la position que les points lacrymaux ont entre eux & avec le sac lacrymal. De cette théorie naît un point de pratique important; elle amene une opération nouvelle, dont la grande simplicité, & les raisons physiques sur lesquelles elle est fondée, sembloient dispenser l'Auteur d'insister sur les motifs de préférence de cette nouvelle méthode sur l'ancienne. Celle-ci paroît peu conforme aux loix naturelles; elle ouvre avec des douleurs fort vives une route artificielle aux larmes, qui ne peut subsister long-tems après la guérison de l'ulcère extérieur, & elle abolit entièrement la fonction du syphon lacrymal si ingénieusement découvert par M. Petit; son opération particulière est beaucoup moins douloureuse, elle ne

change point la construction naturelle du syphon : sa branche inférieure a toute sa longueur, & les larmes conservent la pente qui les conduisoit dans le nez : ces avantages mettent les Malades à l'abri du larmoyement, suite ordinaire & nécessaire de l'ancienne pratique, à moins que le canal nazal ne se soit débouché naturellement pendant que le trou artificiel se fermoit.

Tout étoit pour M. Petit un sujet d'observation : les choses les plus simples, si l'on peut dire qu'il y en ait de cette nature en Chirurgie, devenoient intéressantes lorsqu'il les traitoit. Il ne faut pas être Chirurgien pour sçavoir que les enfans naissent avec une bride plus ou moins longue au-dessous de la langue : c'est ce qu'on nomme le filet. Cette bride n'est pas toujours une maladie, comme le pense le vulgaire : elle sert, suivant M. Petit, à modérer les mouvemens trop vifs de la langue, & à garantir l'enfant qui vient de naître, d'un accident très-funeste. Il a remarqué que l'opération du filet faite sans nécessité, laissoit à cette partie la dangereuse liberté de se recourber en arriere ; & facilitant ainsi à l'enfant un mouvement auquel il tend

xx E L O G E

fans cesse, & qu'il excite encore le sang épanché dans sa bouche, il va enfin jusqu'à avaler sa langue, c'est-à-dire, à l'engager si avant dans son gosier, qu'il en est bientôt étouffé. On ne manque pas alors d'attribuer la mort de l'enfant à des convulsions, à un catharre suffoquant, & à mille autres causes semblables; tandis qu'elle est procurée, pour ainsi dire, par un usage aveugle & pratiqué sans lumière, & par la présomption d'avoir voulu ainsi, & sans autre examen, corriger la nature. M. Petit en rapporte des exemples frappans observés par lui-même, & détaillés avec soin. Il a vu périr, il a sauvé aussi plusieurs de ces victimes de l'ignorance des personnes qui s'ingèrent de cette fonction. Il réduit la nécessité de l'opération au seul cas où le filet se trouve si court, qu'il ne permet pas à l'enfant d'approcher sa langue des lèvres pour sucer la mammelle, & qu'il l'empêche de teter. Hors ce cas qui est rare & qui demande un prompt secours, M. Petit ne croit pas que la maladie du filet exige que l'on fasse l'opération dans un âge si tendre, & il pense que les mouvemens variés & infiniment répétés de la langue, suffisent

presque toujours pour allonger le frein avant que l'enfant soit en âge de parler, & autant qu'il le faut pour cela. Il donne un instrument de son invention pour pratiquer cette opération sûrement & sans danger d'hémorrhagie : il ajoute les moyens dont il s'est servi avec succès pour remédier à cet accident, lorsque l'opération avoit été faite par des mains moins habiles, & enfin il décrit comment on peut prévenir le danger où est l'enfant d'avalier sa langue. Tous ces préceptes prouvés solidement par les faits, forment de l'opération du filet un sujet très-important ; ils intéressent toutes les familles, & pourroient seuls mériter à l'Auteur le titre de bienfaiteur de l'humanité.

Les Ouvrages que M. Petit a donnés à l'Académie Royale des Sciences n'ont pas fait sa gloire littéraire. Mêlés dans un grand nombre de recueils avec beaucoup de dissertations étrangères à notre Art, & couverts, pour ainsi dire, par des Mémoires sur les hautes sciences dont les différens membres de cette Compagnie enrichissent chaque année le monde sçavant, ils ne sont pas à portée d'être lus par le plus grand

xxij E L O G E

nombre de ceux à qui il importeroit le plus , pour le bien public , de les lire.

M. Petit doit particulièrement la réputation dont il a joui , à son *Traité sur les Maladies des Os*; Ouvrage dont la traduction dans presque toutes les langues , démontre la grande utilité. La premiere édition de ce *Traité* parut en 1705 : elle n'avoit rien alors de remarquable ; les Anciens avoient transmis un fonds très-riche sur ces maladies , & *Ambroise Paré* , n'avoit pour ainsi dire , laissé que le soin d'orner cette matiere , & de lui donner un peu plus d'étendue & une nouvelle forme.

M. Petit en publia en 1723 une seconde édition , qu'il augmenta de plusieurs observations nouvelles & de quelques inventions aussi utiles qu'ingénieuses pour les réductions des membres cassés & luxés , & pour la commodité des pansemens ; ce qu'il avoit déjà communiqué en détail à l'Académie Royale des Sciences. Ses remarques sur la rupture du tendon d'Achille méritent une attention particulière.

Lorsqu'il eut donné en 1722 un *Mémoire* sur cet accident , il essuya les contradictions les plus vives de ses adversaires ; les uns ne l'accusoient

ni d'ignorance, ni de négligence, ni de méprise; ils nioient le fait, & le taxoient de mauvaise foi; d'autres, sans entrer dans aucun motif, soutenoient l'impossibilité de cette rupture, à la faveur de quelques calculs sur la force de l'action des muscles. Les contestations furent vives & durèrent plusieurs mois; enfin on ouvrit les livres des anciens Maîtres de l'art, on trouva un exemple de cet accident dans *Ambroise Paré*, dont le parallèle avec l'observation de M. Petit ne parut point avantageux à sa cause. Dans le cas rapporté par *Ambroise Paré*, le malade avoit beaucoup souffert, il boïta le reste de sa vie, & on sentit après la guérison un cal ou inégalité à l'endroit de la rupture. M. Petit au contraire montrait son Malade bien guéri, marchant comme s'il n'eût pas eu le tendon d'Achille cassé; la cure n'avoit été traversée par aucun des accidens dont *Paré* fait mention, & la réunion étoit si exacte qu'on ne pouvoit appercevoir aucune inégalité qui indiquât l'endroit où le tendon avoit été rompu. Les ennemis de M. Petit le crurent perdu infailliblement par la découverte d'une observation

xxiv E L O G E

qui offroit un contraste si singulier avec la sienne; mais son discernement détruisit bientôt l'idée de leur triomphe : il démontra que la rupture du tendon dont on lui oppoisoit l'exemple étoit incomplète, & que les accidens dont elle avoit été compliquée, étoient une suite nécessaire de la nature de la maladie & de la conduite qu'on avoit tenue en la traitant. Il donna des preuves solides & incontestables du fait qu'il avoit avancé. Un jugement sain & l'esprit éclairé par une expérience réfléchie, servirent fort utilement M. Petit dans cette occasion : le cas de Chirurgie qui produisit cette fameuse dispute n'est pas rare; la pratique a fourni depuis, beaucoup d'exemple de cette rupture & de la réunion, & heureusement les malades aujourd'hui ne restent plus estropiés de ce fâcheux accident pour lequel M. Petit a imaginé un bandage qui montre les ressources & la fertilité de son génie.

Ces contestations ne furent point stériles; elles produisirent des éclaircissmens dont M. Petit profita pour la seconde édition de son Traité sur les Maladies des Os. Il s'occupa moins

à faire voir qu'il avoit été contredit & attaqué sans avantage, qu'à jeter plus de lumieres sur ce point de l'art par de nouveaux faits. Un ouvrage durable ne doit rien avoir du ton qu'on est quelquefois forcé de prendre pour une juste défense dans des écrits fugitifs. M. Petit crut avoir évité tout ce qui pouvoit devenir un sujet de dispute : mais la Préface qu'il mit à ce Livre, & qu'il fit supprimer à la premiere réimpression, excita un nouvel orage contre lui; on l'accusa d'avoir parlé de lui avec trop de complaisance, & d'avoir moins travaillé à se rendre digne des applaudissemens des autres, qu'à s'applaudir lui-même. Un jeune homme inconnu alors, mais qui montra depuis des talens supérieurs, fit une fatyre fort vive contre le Traité des Maladies des Os, & contre tous les Mémoires que l'Auteur avoit donnés à l'Académie Royale des Sciences. Il fit appeller M. Petit dans une maison particuliere, sous prétexte de lui faire voir un Malade; & il offrit de lui sacrifier cet ouvrage moyennant deux mille francs *. La réputation de M.

* L'Adversaire de M. Petit étant devenu
Tome I, b

Petit étoit trop bien établie pour qu'il se prêtât à cette proposition. La critique parut ; il en fit tout le cas qu'elle méritoit, il n'y répondit pas.

Le déchaînement de ses ennemis fut toujours sans effet : ils avoient montré trop d'obstination à chercher des fautes où il n'y en avoit point, & avoient relevé d'une manière trop injurieuse quelques fautes réelles ; car nous ne dissimulerons pas qu'il ne s'en soit glissé quelques-unes dans les Ouvrages de M. Petit : il est presque impossible de ne se tromper jamais. Une animosité si marquée ne pouvoit ni flétrir la réputation qu'il s'étoit acquise, ni le dégrader aux yeux de ses Confreres. Presque tous rendoient publiquement honneur à ses talens ; on

son Confrere à l'Académie Royale des Sciences, s'échappa dans la chaleur d'une discussion anatomique, de dire qu'il étoit l'Auteur de cette critique. M. Petit crut alors devoir déclarer l'offre qui lui avoit été faite d'acheter le manuscrit. La Compagnie révoltée d'un procédé si indécent à tous égards, donna à M. Petit des marques de sa considération en délibérant contre son Adversaire, quelque estime qu'elle eut d'ailleurs de ses talens. Il fut obligé de faire sur le champ réparation de cette injure, M. Petit n'ayant pas voulu d'autre satisfaction.

le vit avec satisfaction occuper les places les plus distinguées de son état. Lorsque le Roi créa en 1724 cinq Démonstrateurs des Ecoles de Chirurgie, afin que l'instruction des Elèves cessât d'être exposée aux hasards des événemens, MM. Maréchal & de la Peyronie proposerent à Sa Majesté M. Petit, pour dévoiler aux Etudians les principes d'un Art dans lequel il s'éroit rendu si recommandable. Il fut pourvu en 1730 d'une des deux places de Censeur Royal accordées au Corps des Chirurgiens. Le Roi le nomma Directeur de l'Académie Royale de Chirurgie, à l'établissement de cette Société en 1731. M. de la Peyronie à son avènement à la place de Premier Chirurgien du Roi, dont il n'avoit jusqu'en 1737, rempli les principales fonctions qu'à titre de survivance, exerça en faveur de M. Petit le droit de nommer un Prévôt: & en 1749, M. de la Martinierè qui marche si généreusement sur les traces de son illustre prédécesseur, lui donna la même marque de son estime & de sa considération. M. Petit ne cacha point qu'il avoit désiré de devenir pour la troisième fois un des chefs de la Com-

pagnie. Quelques personnes soupçonnerent qu'il ne l'avoit souhaité que dans des vues d'intérêt, & d'autres crurent, que flatté d'une distinction dont il fournira peut-être l'unique exemple, il l'avoit ambitionnée par amour propre : mais c'étoit connoître bien peu le zèle infatigable de M. Petit. Les exercices scholastiques auxquels il avoit présidé pendant sa seconde prépositure, lui avoient rappelé un nombre infini de faits de pratique qu'il avoit mis en ordre pour donner au public un traité général des opérations de Chirurgie. Cet Ouvrage auquel il travailloit depuis douze ans, est très-avancé : toutes les planches en sont gravées, & même toutes les estampes en sont tirées pour deux mille exemplaires. M. Petit espéroit donner la dernière main à ce Traité, & tirer de sa troisième prépositure les avantages que la seconde lui avoit procurés. Tel étoit le motif du désir qu'il avoit témoigné pour cette place ; mais son âge ne lui permettoit plus d'en soutenir les travaux : sa santé devint chancelante ; il eut dans l'espace de six mois, deux ou trois oppressions de poitrine que quelques saignées avoient calmées ;

il lui en resta une difficulté habituelle de respirer, qui augmentoit au moindre exercice un peu violent. Il fut attaqué d'un crachement de sang considérable le 17 du mois d'Avril 1750, & il mourut le 20 au commencement de la soixante & dix-septième année.

Son bon tempérament l'avoit fait jouir long-tems d'une santé très-égale; son humeur étoit gaie, & il aimoit à recevoir chez lui ses amis; le plaisir d'être avec eux ne prenoit rien sur ses occupations. Son exactitude à se rendre chez les Malades à l'heure précise étoit si grande, qu'elle devenoit gênante pour les consultans que des affaires imprévues auroient pu retenir quelque-tems au-delà de l'heure marquée. Il étoit très-affidu aux assemblées de cette Académie, dont les travaux lui étoient extrêmement chers. On peut en juger par le nombre de ses Mémoires & de ses observations insérés dans le premier volume que la Compagnie a donné au public. Ses remarques sur les Tumeurs formées par la bile retenue dans la vésicule du fiel & qu'on a souvent prises pour des abcès au foye, sont un des plus utiles & des plus sçavans morceaux de Chirurgie qu'il y

ait. Enfin cet Art étoit l'objet de sa plus forte inclination : un bandage mal appliqué , un appareil mal fait l'affectoient plus sensiblement qu'une insulte. Il en essuya quelquefois de gens qui , par bien des raisons, auroient dû avoir des égards & plus de ménagemens pour un homme d'un tel mérite. Non-seulement il ne chercha point à tirer vengeance d'un outrage, mais on l'a vu s'intéresser avec ardeur, pour ceux qui le lui avoient fait, & leur rendre des services essentiels dont il leur laissoit ignorer l'auteur, ce qui fait l'éloge des bonnes qualités de son cœur. Des motifs naturels ne portent pas toujours à des procédés si généreux; la religion y avoit sans doute beaucoup de part, il en avoit été pénétré toute sa vie; il en donna des marques très-édifiantes lorsqu'il reçut les Sacremens de l'Eglise, la veille de sa mort, avec les sentimens les plus chrétiens.

Une vie aussi longue & aussi remplie que l'a été celle de M. Petit, nous a permis à peine d'en retracer les événemens les plus connus. Un de ceux qui l'avoient le plus flatté, ce fut l'honneur d'être appelé en 1738 à

une consultation pour MONSEIGNEUR LE DAUPHIN, à qui M. de la Peyronie fit l'ouverture d'un abcès à la mâchoire inférieure. Ce qu'il y a de plus grand dans l'Europe a eu recours à ses avis : plusieurs Souverains ont voulu recevoir de sa main des Chirugiens en qui il pussent mettre toute leur confiance ; il fut chargé en 1744, d'envoyer un nombre de Chirugiens François au Roi de Prusse, pour remplir les premières places dans les armées & dans les Hôpitaux des principales Villes de la domination de ce grand Prince.

Un mérite si généralement reconnu paroïssoit ne devoir contribuer qu'à l'avancement de la Chirurgie, & à donner plus de lustre & d'éclat à une profession si intéressante à la vie des hommes : cependant ce mérite même servit de base aux argumens les plus forts & les plus opposés aux moyens de perfectionner la Chirurgie. La déclaration qui ordonne qu'à l'avenir on ne pourra exercer cet Art dans Paris sans y avoir été préparé par l'étude des lettres, & sans avoir reçu le grade de Maître ès-Arts, étoit à pein e

xxxij ELOGE:

obtenue, qu'on fit les oppositions les plus vives à cette loi mémorable, si digne de l'amour du Roi pour ses Sujets. On crut avoir prouvé que le latin & la philosophie étoient inutiles aux Chirurgiens, en citant M. Petit, par qui la Chirurgie avoit fait tant de progrès. Cet exemple est peu concluant; M. Petit étoit un homme rare, dont le génie, la pénétration & le discernement suppléoit parfaitement à ce que des études plus profondes auroient pu y ajouter. Il avoit senti lui-même combien le défaut de ces études avoit mis d'obstacle à son avancement; c'est ce qui le détermina à apprendre la langue latine à l'âge de quarante ans; il y réussit assez pour pouvoir entendre les livres d'Anatomie & de Chirurgie écrits en cette langue; mais les qualités de son esprit vif & pénétrant, & la grande expérience lui avoient fourni ce qu'un autre n'auroit tiré qu'avec peine de la lecture des meilleurs Livres. Il avoit le sens juste & capable d'apprécier les choses. C'est par cette logique naturelle qu'il parvint à connoître la nature, & à raisonner sur la liaison de ses effets avec leurs causes. Je crois

DE M. PETIT. xxxiiij
manquer de termes pour exprimer la
perte que nos Ecoles & cette Acadé-
mie font par la mort d'un homme qui
les avoit tant illustrées: sa mémoire
fera en vénération tant qu'on sera sen-
sible aux progrès de la Chirurgie, &
qu'on s'appliquera à cultiver cette
science.

